

d'ériger une Fraternité d'hommes. Je choisis saint Louis d'Anjou, l'angélique évêque de Toulouse, des Frères-Mineurs, et le leur donnai pour patron. Dans mon intention, je l'ai fait, afin qu'ils imitassent sa pureté, sa sobriété, son mépris du monde, et qu'en retour, cet aimable jeune saint de 23 ans amenât bientôt à la Fraternité beaucoup de jeunes gens qui puissent, plus tard, remplacer les vénérables Tertiaires âgés.

J'avoue qu'en cette paroisse les jeunes n'ont encore que très peu répondu à mes appels. Le Tiers-Ordre leur fait peur ! Comme si les filets de saint François détruisaient les poissons qu'ils retirent de la mer orageuse de ce monde ! Bien au contraire, le Tiers-Ordre *détruit et servat*. Il garde bon, il améliore, il sanctifie : il ne détruit que le mal et les péchés, et détourne des funestes pièges d'un monde qui n'est que trop écouté et aimé.

Ont été élus : Ministre : M. J. Dorion ; Assistant : M. J. Raincourt ; Maître des novices : M. X. Cauchon ; Secrétaire-Trésorier : M. J. Prémont, fils ; Discrets : MM. J. Cazeau, S. Gravel.

Puissent les espérances et du Pasteur et du Visiteur être exaucées du Ciel ! elles sont en bonnes mains : saint Louis et sainte Elisabeth sont nos avocats ; à l'an prochain donc, de nombreuses et solides vocations de JEUNES ! — VISITEUR.

Montréal. Fraternité Saint-Antoine de Padoue

LE 27 novembre 1904, la chapelle de Saint-Antoine de Padoue était bénite et consacrée au culte, le 26 février dernier, à leur réunion mensuelle, les nombreux Tertiaires de la Fraternité avaient le bonheur de voir ses murs jusqu'alors froids et nus comme l'hérésie qu'ils avaient abritée, ornés de statues qui attendaient leur bénédiction solennelle. Le Rév. P. Gardien félicita les Tertiaires de cette totale transformation à laquelle avaient concouru des bienfaiteurs et des zélatrices dévoués, sans oublier, dit-il, le Rév. P. Amé qui dirigea les travaux de restauration. Le Rév. Père en prit occasion pour voir dans ce temple, dont les murs d'abord consacrés s'étaient peu à peu embellis et enrichis, la figure du temple que nous sommes nous-mêmes, corps et âme. Le baptême nous a consacrés à Dieu ; par la réception des sacrements et la pratique des vertus, il faut orner ces temples. C'est bien là la grande raison pour laquelle on entre dans le Tiers-Ordre. Aussi les cinq grands saints franciscains dont les images viennent de prendre place dans ce temple matériel nous figurent-ils les vertus dont le Tiers-Ordre veut orner nos temples spirituels : saint François la pénitence, qui mène à la pureté pratiquée par Antoine de Padoue. Celle-ci a en même temps pour fleur et pour racine l'esprit de prière qui réside en sainte Claire d'Assise. Mais pour la garder intacte au milieu d'un monde mauvais, il faut aux Tertiaires le fier courage de saint Louis, patron des